

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Article 1 – Organisation

La course « Chase The Sun » est organisée par “Achille Simon et Julien Vandervinne” ci-après « l’Organisateur ».

Article 2 – Acceptation des conditions

En validant son inscription et en cochant la case prévue à cet effet, le participant reconnaît avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes conditions de participation et la décharge de responsabilité.

Article 3 – État de santé et aptitude physique

Le participant déclare :

- **être en bonne condition physique**, compatible avec la pratique de la course à pied / trail / marche ;
- participer **sous sa propre responsabilité** ;

avoir pris connaissance des **risques inhérents** à ce type d’épreuve (effort physique, terrain accidenté, conditions météo, etc.).

- L’Organisateur recommande vivement au participant de **consulter un médecin** avant l’épreuve.

Article 4 – Assurance

Le participant reconnaît :

- être informé que l’Organisateur dispose d’une assurance responsabilité civile pour l’événement,
- que cette assurance ne couvre pas nécessairement tous les dommages corporels ou matériels subis par le participant,

qu’il lui appartient de souscrire, le cas échéant, une **assurance personnelle complémentaire** (accidents, assistance, etc.).

- Le participant renonce à tout recours contre l’Organisateur pour les dommages non couverts par ces assurances.

Article 5 – Décharge de responsabilité

Le participant reconnaît et accepte que :

- il participe à la course à **ses risques et périls** ;
- l’Organisateur, ses bénévoles, partenaires et sponsors ne peuvent être tenus responsables en cas de **blessure, accident, vol, perte ou dommage** matériel ou corporel, sauf faute lourde ou intentionnelle légalement établie ;

- il s'engage à respecter le **code de la route**, les consignes de sécurité, le balisage et les instructions des organisateurs.

Article 6 – Comportement et sécurité

Le participant s'engage à :

- respecter les autres participants, bénévoles, riverains et usagers ;
- adapter sa vitesse et son comportement aux conditions du parcours et de la météo ;
- ne pas participer sous l'influence d'alcool, drogues ou substances illicites.

Article 7 – Mineurs

Pour tout participant mineur, l'inscription doit être réalisée ou validée par le **représentant légal**, qui accepte les présentes conditions et la décharge de responsabilité au nom du mineur.

Article 8 – Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant autorise l'Organisateur à utiliser, sans contrepartie financière, son **image** (photos, vidéos) prise dans le cadre de l'événement, pour la promotion de la course et des éditions futures (site web, réseaux sociaux, supports imprimés, etc.).

Le participant peut demander le retrait d'une image le concernant, dans la mesure du raisonnable.

Article 9 – Données personnelles (RGPD)

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour :

- la gestion de l'événement (inscriptions, classements, résultats, communication pratique),

l'envoi d'informations relatives à la course ou à des événements similaires.

- Le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant : achillesimon006@gmail.com

Article 10 – Annulation, modification et cas de force majeure

L'Organisateur se réserve le droit de **modifier, reporter ou annuler** l'événement en cas de force majeure, de conditions météo dangereuses, de décision administrative ou de tout autre motif de sécurité.

En cas d'annulation pour force majeure, les modalités de remboursement ou de report seront précisées par l'Organisateur, sans obligation de remboursement intégral.

Article 11 - Triche

Toute triche sous quel forme quel soit est non-tolérée et mènera à l'exclusion du coureur ou de son équipe entière.Toute forme de tricherie est strictement interdite et entraînera l'exclusion immédiate du coureur ou de son équipe.

Article 12 – Droit applicable et litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit belge. Tout litige sera, à défaut de solution amiable, soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège de l'Organisateur.